

La Lettre de **PARLY**



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DES CO-PROPRIETAIRES ET RESIDENTS

SOMMAIRE

| | |
|---|---|
| Editorial | ① |
| Assemblées générales 1990 | ② |
| Notre Dame a 20 ans | ③ |
| Bienvenue à Parly 2 | ③ |
| Le 36 15 Code PARLY 2 | ④ |
| Les Parlysiens ont la parole | ④ |
| L'Arboretum de Chèvreloup | ⑤ |
| La sécurité de nos installations électriques privatives | ⑥ |
| Echos du Syndic | ⑥ |
| Nouveaux Horizons | ⑦ |
| D'un square à l'autre | ⑦ |
| Gala de danse du Club ARS | ⑦ |
| La croisière des 20 ans | ⑧ |

ESPACE DE VIE

Un groupe de 25 Parlysiens est récemment parti pour la croisière des 20 ans de Parly 2. Pendant huit jours, ces navigateurs ont sillonné la Méditerranée, visitant des sites d'exception tels que celui d'Ephèse, sur les côtes turques.

Ils ont tous été frappés par la beauté des vestiges de cette ville, mais aussi et surtout par ce qu'ils ont pu percevoir de ce qu'elle fut, vivante, quelques siècles avant Jésus-Christ.

Bâtie au creux de douces collines, en bord de mer, Ephèse fut construite pour et par ses habitants afin d'y épanouir leurs activités économiques, culturelles et sociales dans des conditions d'organisation et d'esthétique exceptionnelles. Ephèse fut sans aucun doute un espace de vie frappé du sceau de la qualité.

Parly 2 aussi... car, au-delà des apparences, il existe une similitude entre les deux sites : Parly 2 également a été construit pour, puis par ses habitants.

Construit pour ses habitants, puisque ses promoteurs ont su ne pas céder à la tentation de concentration urbaine en nichant près de 300 immeubles dans 100 hectares de verdure, en les organisant en résidences, chacune constituant une manière de village ou de quartier. Puisqu'ils ont aussi compris que la vie devait s'y installer et ont complété leurs constructions par des équipements collectifs à vocations culturelle, sociale et économique.

Construit par les parlysiens, puisque ceux-ci ont su reprendre l'organisation et le fonctionnement créés par les promoteurs, les faire évoluer et

les rendre efficaces au fur et à mesure que les années passaient.

Mais aussi parce qu'ils sont nombreux à avoir compris que Parly 2, plus qu'une simple copropriété, est un espace de vie créé pour les femmes et les hommes.

Parce que nombreux sont ceux qui cherchent à s'épanouir dans cette vie locale, cette qualité de vie, cet art de vivre dont parlaient les promoteurs.

C'est ainsi que tous les Parlysiens sont embarqués ensemble pour une autre longue croisière.

C'est ainsi, par leurs multiples initiatives dans tous les domaines de la communication et de la convivialité, que le travail rigoureux fait au plan de la gestion de la copropriété prendra son véritable sens...

C'est ainsi que Parly 2 restera le modèle qu'il fut à sa création... le premier des nouveaux espaces de vie.



Jean-Pierre BARRERE.

**12 JUIN
1990**

**ASSEMBLEES
GENERALES**

**AU PALAIS
DES CONGRES**

10, rue de la Chancellerie
VERSAILLES



ASSEMBLEES GENERALES 1990

Le 12 juin à 20 h 30 au Palais des Congrès de Versailles

- Assemblée générale de copropriété (AGC)
- Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la SAIC Le Chesnay-Trianon (AGO et AGE) à l'issue de l'AGC.

Horaires d'émargement : de 16 h à 18 h - de 19 h 30 à 20 h 30 pour l'AGC et de 19 h 30 à 21 h 30 pour l'AGO et l'AGE.

PARTICIPEZ, C'EST IMPORTANT !

Cette année les Assemblées Générales devront voter sur des résolutions dont certaines en peuvent être adoptées qu'avec les 2/3 et plus de votes favorables.

Il est donc essentiel que la participation soit importante et que chacun se mobilise pour y concourir.

Si vous ne pouvez pas participer aux assemblées n'omettez pas de retourner vos pouvoirs afin d'être représentés au cours des votes.

ASSEMBLEE GENERALE DE COPROPRIETE
10 résolutions seront soumises au vote du Syndicat Principal :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'année 1989, quitus au Syndic

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation du budget prévisionnel année 1991

TROISIEME ET QUATRIEME RESOLUTIONS :

Mise en place de vannes sur le réseau de distribution de chaleur

CINQUIEME RESOLUTION

(présentée à la demande de la S.C.I. DAUPHINE).

Travaux centre commercial A.5

SIXIEME RESOLUTION

Procédures engagées à l'encontre de la S.C.I. DAUPHINE et de SODICAL

SEPTIEME RESOLUTION

Travaux de l'Eglise de Notre-Dame de la Résurrection

HUITIEME RESOLUTION

Entretien de l'éclairage des voies de circulation

NEUVIEME RESOLUTION

Remplacement du mobilier urbain

DIXIEME RESOLUTION

(présentée à la demande de M. de BREMOND d'ARS).

Budget du Conseil Syndical Principal

L'assemblée générale de la copropriété sera suivie des assemblées de la SAIC Le Chesnay-Trianon :

Assemblée générale ordinaire avec comme principaux points à l'ordre du jour :

- Approbation du rapport du conseil d'administration, des comptes de l'exercice 1989 et du rapport du commissaire aux

comptes, quitus au conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat de trois administrateurs.

Assemblée générale extraordinaire

en vue d'autoriser la mise en vente publique des appartements dont les actionnaires

copropriétaires n'ont pas réglé leurs charges depuis plusieurs années.

Deux résolutions concernent les charges :

I/ Approbation des comptes 1989

L'écart entre le budget et le réalisé 89 est de 5,5%, soit une économie de 1 979 000F environ. L'économie est due essentiellement au chauffage et au réchauffement de l'eau.

Cependant 3 postes sont en dépassement :

- **Service dépannage** (+ 82 000 F) Accroissement de la masse salariale, location et aménagement de nouveaux locaux pour l'équipe de dépannage.

- **Entretien Piscine** (+ 178 977 F) mise en place de 2 équipes de gardiennage avec chien pour assurer la sécurité des personnes et des installations.

- **Entretien tennis** (+ 59 106 F) Achèvement d'une construction pour protéger les tableaux de réservation.

II/ **Budget 1991** L'hypothèse retenue est celle d'une augmentation pour 1991 de

7% par rapport au réalisé 89, soit en deux années.

Seuls quelques postes échappent à cette règle

- **Frais de Syndic** (+ 1 075 F)

Evolution de la structure au sein de la Gérance. Création éventuelle d'une poste supplémentaire de gérant (à l'étude).

- **Entretien piscines** (+ 618 mF)

Ce budget comprend 940 mF pour gros travaux à caractère exceptionnel.

Le budget 91 de 37 685 milliers de francs doit être décomposé pour une meilleur comparaison avec les exercices précédents :

- **Gestion courante** : 37 685 - 940 (piscines) = 36 745 mF soit + 8% sur le réalisé 89 et + 3% sur le budget 90 Pour information, consulter le tableau ci-joint.

Gérard YOU
Vice-Président
Charges/Finances

BUDGET DU SYNDICAT PRINCIPAL 1991

(en milliers de francs)

| | BUDGET 1988 | REALISE 1988 | BUDGET 1989 | REALISE 1989 | BUDGET 1990 | VARIAT B90/B89 | BUDGET 1991 |
|--------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|---------------|
| ADMINISTRATION | 7 622 | 6 961 | 7 031 | 7 340 | 7 303 | 3,87 | 8 327 |
| GARDIENNAGE dimanche et jours fériés | 478 | 493 | 488 | 560 | 521 | 6,76 | 599 |
| ENTRETIEN (Service dépannage) | 787 | 806 | 832 | 915 | 921 | 10,70 | 1 026 |
| CHAUFFAGE ET EAU | 24 027 | 22 252 | 25 282 | 22 834 | 24 365 | -3,63 | 24 654 |
| ESPACES VERTS ET DEGAGEMENTS | 543 | 512 | 581 | 319 | 396 | -31,84 | 342 |
| SPORTS ET LOISIRS | 1 842 | 1 840 | 1 792 | 2 059 | 2 134 | 19,08 | 2 737 |
| TOTAL BUDGET | 35 299 | 32 864 | 36 006 | 34 027 | 35 640 | -1,00 | 37 685 |

NOTRE DAME A 20 ANS, ELLE AUSSI..

Un conte de fées ? Non. Mais une belle histoire tout de même que celle de l'église de Notre Dame de la Résurrection.

Il était une fois deux demoiselles, propriétaires au Chesnay d'un vaste domaine fermier dont elles n'avaient aucune envie de se séparer. Jusqu'à ce qu'un promoteur immobilier eut une idée particulièrement séduisante à leurs yeux : bâtir sur ce terrain une ville à la campagne, avec une église.

Ainsi est né Parly 2. Ainsi les Parlysiens ont-ils le privilège de disposer d'un lieu de culte tout à fait intégré à leur cadre de vie.

Comme chacun sait, il est des avantages plus ou moins coûteux.

Depuis sa bénédiction par Mgr Simmoneaux, le 20 décembre 1970, l'église a vu naître, s'unir, disparaître nombre de parlysiens sans charge particulière pour les résidents.

Aujourd'hui, Notre Dame a vingt ans, elle aussi. Et l'heure de sa remise en état a sonné. Du fait des outrages du temps, elle a besoin d'un cure de rajeunissement, au même titre que la façade de nos immeubles.

Ouverte au culte catholique, accueillant nombre de Parlysiens, Chesnaysiens et Rocquencourtois, l'église, son presbytère ainsi que les annexes paroissiales sont actuellement placés sous la responsabilité de l'Association diocésaine de Versailles qui bénéficie d'un bail emphytéotique.

Face aux difficultés de

la mission, cette association s'est rapprochée de la mairie du Chesnay afin de lui céder ce bail jusqu'à son échéance en 2069. Et la municipalité a décidé d'assumer cette charge l'an prochain, les gros travaux d'entretien une fois réalisés.

Dès cette année, Le Chesnay accordera cependant un somme d'un million de francs pour la réfection des

extérieurs du bâtiment. Rocquencourt s'associera à cette opération. Quant au Conseil principal de Parly 2, il a estimé que les copropriétaires devaient également réaliser un effort pour la remise en état d'un édifice faisant partie de leur ensemble immobilier.

Aussi une résolution prévoyant l'octroi exceptionnel d'une somme de 500.000 F est-elle inscrite (dans le

cadre de cette opération de rénovation) à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 12 juin. Nul doute que chacun d'entre nous, quelle que soit sa conviction ou sa pratique, aura à cœur de voter en faveur de cette proposition pour la conservation de son patrimoine.

Jean-François PEUMÉRY.



BIENVENUE A PARLY 2

Vous êtes nouveau à Parly 2. Vous venez d'emménager. Il faut remplir des formalités de toutes sortes : le contrat EDF à signer, les PTT à prévenir, le percepteur à aviser, les enfants à inscrire à l'école. Où s'adresser ?

Vous souhaitez vous repérer dans votre nouveau cadre de vie et y circuler aisément.

La résidence est agréable mais la vie quotidienne apporte son lot de petits soucis et

vous voulez frapper à la bonne porte pour vous renseigner ou obtenir satisfaction.

Le dossier accueil dont la mise au point est terminée vous permettra de rendre votre vie facile en vous donnant :

- les adresses utiles pour réduire et faciliter vos démarches

- les cheminements d'accès à votre domicile avec les routes et rues principales, les itinéraires des bus qui desservent Le Chesnay et Rocquencourt, les liaisons avec

les gares

- l'organisation de votre copropriété (Conseil principal et Conseil Secondaire, Syndic, les noms de votre intendant et de vos responsables de résidence et d'immeuble.)

Destiné aux nouveaux arrivants, ce dossier sera bientôt mis à la disposition des Conseils Syndicaux Secondaires. Bien entendu, les anciens pourront également le consulter.

Jean-Claude BUFFET.

UNE GRANDE PREMIERE

LE 36 15 CODE PARLY 2



3 6 15 PARLY 2, un nouveau code facile à retenir... Très bientôt, il permettra aux Parlysiens bien sûr, mais aussi à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à notre vaste ensemble immobilier de tout savoir sur Parly 2. Une grande première !

Plans du domaine, des quartiers, des résidences... Informations pratiques sur la vie de tous les jours, communications de la gérance, adresses utiles et numéros d'urgence : tout cela sera contenu dans les pages de ce journal permanent, consultable de chez soi, simple comme un coup de fil... Des amis viennent dîner, qui ne connaissent pas la situation de votre appartement : 36 15 PARLY 2... Ils viennent par le bus : 36 15 PARLY 2... La distribution d'eau froide est interrompue et vous n'en savez ni la cause ni la durée : 36 15 PARLY 2... Les coordonnées de votre intendant ou de votre gérant d'immeuble : 36 15 PARLY 2... Les périodes d'ouverture des piscines : 36 15 PARLY 2...

L'on en finirait pas d'énumérer toutes les informations contenues dans ce nouveau service mis à la disposition des Parlysiens, de leurs parents, amis ou visiteurs, bref ouvert à tout le monde. Et qui permettra en outre à chacun d'émettre avis et réflexions sur la vie de tous les jours, trouver une baby-sitter ou céder un vieux phono...

En faisant son entrée sur le minitel, Parly 2 innove... Aucun ensemble immobilier en France ne dispose d'une telle installation commune. Et que nul ne s'inquiète : géré de façon interne, financé par les seuls usagers, ce service ne coûtera rien aux copropriétaires...

LES PARLYSIENS ONT LA PAROLE

«**S**e féliciter que PARLY 2 soit un ensemble où l'on ait envie de vivre devait être l'objectif de tous propriétaires et résidents.

Or, sous prétexte d'écologie, l'abattage des arbres malades et même l'élagage des arbres d'ornement sont vivement combattus à l'intérieur des syndicats de copropriété.

Par ailleurs, certains jardins privatifs sont abandonnés à une nature reprenant très vite ses droits et offrent aux promeneurs des allures de zones forestières sauvages dont, en outre, les ramures commencent à détériorer les pierres des immeubles. Sans compter les ravages faits par les lierres.

Des règles gèrent notre copropriété, mais comment arriver à les faire respecter... aucune demande n'étant suivie d'effet.

Ne pourriez-vous faire une recommandation afin de sauver la valeur de notre patrimoine ?»

R.F. (La Muette)

« J'espère que les Parlysiens sont nombreux pour vous féliciter de votre «Lettre» qui nous donne des renseignements utiles sur la marche des résidences et les travaux qui y sont

entrepris (...) Je regrette cependant de constater que certaines résidences traînent les pieds dans certains domaines, les portiers électroniques notamment ! (...) Nous allons ainsi vers un Parly 2 à deux vitesses, entre des résidences bien gérées et d'autres laissées à des esprits rétrogrades trop occupés à serrer les cordons de leur porte-monnaie et négligeant leur patrimoine immobilier, et donc le mien. Je ne suis pas d'accord !».

M.M (Opéra)

«Tous les efforts entrepris pour maintenir voire élever le standing de Parly 2 sont les bienvenus. Mais parfois de petites choses vont dans le sens inverse. Ainsi l'affichette distribuée par votre Conseil concernant le «claquement des portes» en est un exemple. La caricature du Parlyzien, obèse, moustache foisonnante (je n'ai rien contre les moustaches raisonnables) et les paroles qui l'accompagnent, à vrai dire toute l'affiche et d'un mauvais goût et d'un niveau dignes du H.L.M. du plus bas niveau. Je ne suis pas très fier lorsque mes amis ou acheteurs potentiels (pourquoi pas ?) passent devant...»

J.M.C. (Bagatelle)

Jean François PEUMERY

A DEUX PAS DE PARLY 2 :

L'ARBORETUM DE CHEVRELOUP

Très proche de PARLY 2, de l'autre côté de la route nationale Versailles - Saint-Germain, sur la commune de Rocquencourt, se trouve réunie, sur un domaine de 200 hectares, dépendance peu connue du Museum d'Histoire Naturelle, une importante et intéressante collection d'arbres forestiers et ornementaux les plus rares avec expériences d'acclimatation : l'ARBORETUM de CHEVRELOUP.

Le Domaine de Chèvreloup fut acquis par Louis XIV qui fit démolir le hameau et la chapelle qui s'y trouvaient, pour y faire domaine de chasse. Sous Louis XV, Bernard de Jussieu, «démonstrateur» de l'Ecole de Botanique de Trianon plante dans la plaine de Chèvreloup, ainsi que dans le parc du Petit Trianon qui est mitoyen de ce domaine, de nombreux arbres rares à l'époque. Un Sophora du Japon, l'un des premiers

de cette espèce introduit en France (1747) évoque cette période.

C'est en 1927 que la vaste parcelle de Chèvreloup fut affectée au Museum d'Histoire Naturelle pour agrandir et compléter la collection d'arbres du Jardin des Plantes de Paris.

Aujourd'hui, l'Arboretum de Chèvreloup présente 2000 espèces ou variétés pouvant être acclimatées dans nos régions. Il est prévu d'atteindre dans les prochaines années un nombre d'au moins 3000. Les arbres acclimatés à Chèvreloup proviennent surtout des zones tempérées et froides de l'hémisphère nord. Ils arrivent sous forme de graines, grâce aux échanges internationaux entre jardins botaniques.

L'Arboretum de Chèvreloup est divisé en trois zones :

● **la zone systématique** contient les plus anciennes plantations

(1924 à 1935) et elle occupe la plus grande partie du secteur visité. Les arbres y sont regroupés selon leurs affinités botaniques avec 30 hectares de conifères et 20 hectares de feuillus ;

● **la zone géographique** (120 hectares) est subdivisée en trois secteurs :

* Europe

* Asie

* Amérique

Les plantations s'y poursuivent chaque année selon un plan précis établi en 1960. On plante en moyenne six arbres par espèce.

● **la zone horticole** (25 hectares) présente des cultivars, c'est à dire des variétés cultivées, sélectionnées par les pépiniéristes : arbres pleureurs, rampants, à feuillage panaché, à fleurs doubles.

Les pépinières (3 hectares) abritent les semis et jeunes plants avant leur mise en place définitive dans le domaine.

La zone que l'on peut visiter actuellement correspond aux plantations d'avant guerre. Elle contient, en particulier, une magnifique collection de conifères (pin, épicéa, sequoia, tuya...) qui est visitée l'hiver. Les floraisons (aubépine, sorbier, prunus, paulownia, marronnier rouge) d'avril à mai, l'intéressante zone de feuillus à voir l'été (tilleul, orme, catalpa, zelkova) et les couleurs d'automne des érables, des mélèzes et de ginkgo justifient une



La direction de l'Arboretum propose des visites de groupe commentées. Les délégués aux espaces des résidences qui sont intéressés peuvent s'inscrire au Bureau du Conseil Principal.

visite de l'Arboretum aux quatre saisons.

Nous vous conseillons vivement cette promenade et pour toute information concernant les jours et heures d'ouvertures, vous trouverez un dossier complet chez votre intendant.

Il est possible d'organiser des visites guidées pour des groupes.

Il est envisagé, à moyen terme, d'organiser une visite de l'Arboretum par petit train en provenance du Château de Versailles.

LA SECURITE DE NOS INSTALLATIONS ELECTRIQUES PRIVATIVES

Bien qu'il s'agisse d'une question d'ordre privatif, sans rapport direct avec la copropriété, il paraît utile de faire le point sur ce problème compte-tenu des risques d'incendie ou d'électrocution qu'il peut entraîner. L'état de la plupart de nos installations élec-

triques privées présente un double aspect.

- celui des règles élémentaires de sécurité
- celui de la conformité avec les nouvelles normes.

I - RECOMMANDATIONS PERMANENTES

Respecter le calibrage d'origine des fusibles et porte-fusibles du tableau individuel d'arrivée dans notre appartement.

Eviter de brancher deux ou plusieurs appareils à gros débit (fer à repasser, aspirateur etc...) sur une même prise de courant.

trée de l'appartement, notamment son disjoncteur différentiel, doit être remplacé par un disjoncteur plus sensible (500 mA au lieu de 650 mA de l'installation d'origine) en cas d'augmentation d'ampérage (changement de contrat avec l'E.D.F.)

L'intervention d'un professionnel garantissant la conformité vis-à-vis de l'E.D.F. est indispensable (pour le gaz il en serait de même en cas de modification de la tuyauterie métallique).

Il est possible d'obtenir des rabais auprès des professionnels en se groupant à deux ou trois copropriétaires et en démarchant un professionnel bien choisi. La Gérance de PARLY 2 s'interdit toutefois d'intervenir comme intermédiaire dans un tel cas, s'agissant du domaine privatif.

P. GIRAUD

N.B. : Pour de plus amples précisions, les résidents peuvent consulter un dossier technique chez l'intendant de leur résidence.

ECHOS DU SYNDIC

PEUT-ON POSER UN CARRELAGE SUR LES SOLS DE BALCONS DES BATIMENTS DE PARLY 2 ?

La pose d'un carrelage sur un balcon a pour conséquences :

1. - la surcharge du balcon pour la pose d'un revêtement scellé,
2. - la modification des hauteurs de sol et le risque de passage d'eau au droit des seuils et des relevés,
3. - les risques de rupture des feutres d'étanchéité par l'absence des joints de fractionnement du fait du non respect des règles de l'Art lors de la pose de ces revêtements, notamment pour les type II.

Pour ces raisons, il est possible de constater des passages d'eau en sous-faces de balcons à la suite de ces travaux.

En cas de sinistre, la

responsabilité du résident peut être engagée et celui-ci obligé de prendre à sa charge les frais de réparations.

Enfin il est important de savoir qu'en cas de désordres sur un balcon ou en sous-face souvent seul le traitement de la partie supérieure du balcon peut permettre d'y apporter remède.

En ce cas les aménagements privatifs peuvent être retirés et le carrelage existant déposé. Ces travaux ne peuvent être pris en compte par la Communauté et sont à la charge du Résident concerné.

Pour ces raisons techniques, il ne peut être donné autorisation de poser un carrelage sur les sols de balcons.

En cas de nouvelle installation de gros appareil ménager, demander le branchement sur les prises de force des cuisines de type «équipée» à un professionnel qui connaisse bien PARLY 2, de même que pour toute prise de courant supplémentaire dans une salle d'eau.

II - MISE EN CONFORMITE DE L'INSTALLATION

Pour l'habitat existant, cette mise en conformité par rapport aux normes actuelles n'est obligatoire qu'en cas de réfection partielle ou totale de l'installation.

Points particuliers :

Le tableau générale posé dans l'en-

PISCINES

- **OUVERTURE** : mercredi 30 mai 1990
- **FERMETURE** : dimanche 9 septembre 1990

Il est rappelé que les piscines sont strictement réservées aux résidents munis d'une carte.

NOUVEAUX HORIZONS

A Parly 2, les pré-traités et retraités sont loin d'être oubliés. Nombre d'entre eux sont à l'origine de l'Association «**Nouveaux Horizons**» qui vient de tenir sa première assemblée générale statuaire le 19 mars 1990. Il faut rappeler que «**Nouveaux Horizons**» rassemble tous ceux qui,

au Chesnay, à Rocquencourt et dans les environs, ont cessé leur activité professionnelle et souhaitent :

- être associés et pouvoir intégrer leurs préoccupations dans celles de l'ensemble social afin de ne pas être oubliés.
- agir en mettant leurs compétences, leur expérience et leur disponibilités

pour une vie individuelle et collective plus heureuse.

- prendre en charge leurs problèmes et préparer leur vieillesse dans ses divers aspects. Les activités de maintien en forme physique (marche, randonnées pédestres, natation, cyclisme, gymnastique douce d'entretien et éventuellement aqua-gym) font l'objet d'une note d'information que l'on peut trouver aux permanences du mardi.

Il est donc utile que ces nouveaux «jeunes» pré-traités et retraités se rassemblent localement pour former un groupe significatif et représentatif afin de participer dans les diverses instances ayant trait aux problèmes les concernant.

Différentes commissions ont été créées, tous renseignements peuvent être obtenus à la permanence d'accueil tous **les mardis de 14 h 30 à 16 h 30** (hors vacances scolaires) dans le local social Schweitzer (face à la piscine 3 Avenue Schweitzer rez-de-jardin). L'Assemblée générale a fixé la cotisation pour l'année 1990 à 50 francs par personne. Renouvellement et adhésions nouvelles sont à remettre à la permanence d'accueil ou au siège de l'Association :

Nouveaux Horizons - 1, square Poussin 78150 Le Chesnay

A. BERTIN
Responsable de la section parlysiennne

LOGGIAS VITREES

Que vous souhaitiez avoir recours au simple vitrage ou double vitrage, un modèle de type homologué par l'Architecte de Parly 2 est à votre disposition chez le Syndic auquel il est indispensable de demander une autorisation pour de tels travaux.

D'UN SQUARE... A L'AUTRE

PALAIS ROYAL

A l'invitation du Conseil Syndical Secondaire, les résidents de Palais-Royal se sont retrouvés, au club Piscine, le samedi 31 mars, pour un repas amical organisé par Mme Hartmann et Mme Finkel.

Cette soirée, brillante et animée, s'est prolongée jusqu'à 5 h du matin dans la bonne humeur.

IENA : Punch ou sangria ?

Telle est la question qui s'est récemment posée dans la résidence pour l'organisation de 2 pots de l'été à l'occasion du concours de jardinières. C'est maintenant décidé, il y aura sous le chapiteau du square Copernic les 17 juin et 16 septembre punch et sangria...

SILENCE, ON VIT !

Bien souvent les victimes de bruits de voisinage se sentent plus agressés par l'insouciance ou le sans-gêne des fauteurs que par le bruit lui-même.

C'est un problème psychologique que seule peut régler la communication, établie avec diplomatie et bonne humeur. Et seulement si cette première étape échoue, convient-il de recourir aux moyens d'action plus classiques.

DU VERRE, RIEN QUE DU VERRE !

Parly 2 s'associe à la campagne de collecte du verre en cours au Chesnay au profit de la Ligue Nationale contre le Cancer.

Des poubelles spéciales seront installées dans les locaux V/O où elles manquent. Des affiches seront apposées dès que nous les aurons reçues des organisations concernées.

Mais surtout, pour que la campagne soit un succès, il faut :

- du verre, rien que du verre - ni faïence, porcelaine, grès, couvercles métalliques et autres impuretés. Merci

Albert REISS

GALA DE DANSE DU CLUB ARS

«MUSIQUES POUR NOS 20 ANS»

...«En vue de la création d'une œuvre musicale pour les 20 ans du CLUB ARS, un auteur-compositeur auditionnera les musiciens de toutes disciplines les 14, 15 et 16 juin 1990 au Gymnase Nouvelle France»...

Ce thème sera celui du prochain Gala de Danse du CLUB ARS dont la naissance remonte à 1970.

Cette année est donc exactement celle de son vingtième anniversaire. Espérons que ce Gala, qui s'inscrit dans les festivités des 20 ans de Parly 2, attirera un nombreux public.

GYMNASE NOUVELLE-FRANCE :
Jeudi 14 juin et vendredi 15 juin à 20 h 30

Samedi 16 juin à 18 h 30.

Places en vente au CLUB ARS à partir du 31 mai.

Renseignements : 39 54 43 47.

FETE DU TENNIS

Dimanche 24 juin 1990

TOURNOI SURPRISE :

Double homme - Double mixte
par 1er tirage au sort, le samedi 23 juin.

Renseignements :

Mme Taillandier : Tél. 39.54.41.58

Mme Steib : Tél. 39.55.75.82

LA CROISIÈRE DES 20 ANS DE PARLY 2

Le 23 avril dernier, un «équipage» de parlysiens embarquait à Gênes, à bord du bateau amiral de la flotte italienne, de 218 m de long sur 30 m de large, faire connaissance avec les cabines, la salle à manger, les salons «Ambre», «Opale», le cinéma, la salle de spectacle, apprécier les menus somptueux du midi, du dîner, sans oublier le buffet de minuit !!...

Une première journée en mer pour visiter cette superbe unité de la flotte italienne, de 218 m de long sur 30 m de large, faire connaissance avec les cabines, la salle à manger, les salons «Ambre», «Opale», le cinéma, la salle de spectacle, apprécier les menus somptueux du midi, du dîner, sans oublier le buffet de minuit !!...

Une escale chaque jour, d'abord en Grèce à Gytheon, pour visiter les églises byzantines de Mistra, puis en Turquie à Kusadasi ou l'ancienne Ephèse dans toute sa grandeur antique attendait notre équipe, ainsi qu'à l'escale les vendeurs de cuir, tapis, bijoux... retour vers la Grèce à Rhodes où la ville des «Chevaliers» et l'extraordinaire site de Lindos nous émerveillèrent.

Notre dernière escale à

Katakolon va nous permettre de revivre les «jeux» de l'antique Olympie dont la flamme scintille tous les quatre ans à travers le monde. Une mer d'huile après quelques émotions pour les baptêmes de «l'eau», 18-20° pour les visites, un climat idéal en croisière ! A bord, emploi du temps varié pour tous les goûts, conférences, jeux de carte, ping pong, tennis, tir au pigeon, d'argile... et de mémorables soirées ! Tous les jours, un spectacle digne des grandes scènes parisiennes et mondiales, mime, magie, jongleurs, étonnants équilibristes... entourés d'un ballet de danseuses et danseurs acrobatiques... sans oublier le célèbre «Bingo» où la chance viendra sourire au groupe de la Résidence Tuileries, vainqueur trois soirs de suite ! Une belle performance ! Encadrés par nos amis Dolly et Claude Yollant, organisateur de cette croisière, nous n'avons qu'à nous laisser vivre... pas de soucis ! Inutile de courir retenir nos places au restaurant, inutile de faire la queue au bureau des excursions, tout était préparé !

Merci Dolly, merci Claude pour votre bonne humeur, votre gentillesse discrète et votre compétence !

Et pour couronner ce merveilleux périple, le dernier soir, le chef pâtissier confectionnait un grandiose gâteau représentant le logo des 20 ans de Parly 2. Ce fut l'occasion pour notre Président Jean-Pierre Barrère de donner le coup d'envoi du 20^{ème} anniversaire.



Ne voulant plus nous quitter, nous avons tous demandé à Claude et à Dolly de nous organiser une nouvelle croisière et

un séjour à Bali. Nous vous en tiendrons ultérieurement informés.

M.C. Rousselet

LA LETTRE DE PARLY 2

Ont participé à la réalisation de ce numéro : J.P. Barrère, A. Bertin, J.C. Buffet, P. Giraud, G. Mercier, J.F. Peumery, C. Pitrou, M. Pradaud, A. Reiss, M.C. Rousselet.

Photos : Ch. Daumerie.

Bulletin d'information du Conseil Principal de Parly 2. Local postal NAY CEDEX. Directeur de la publication : J.P. Barrère. Création, maquette, réalisation : ESPSILON, 39.51.53.52

Mise sous pli : ARTS ET BOIS, 39.54.70.77

NOTRE PROCHAIN VOYAGE :

L'Égypte au fil du Nil

du 12 au 20 octobre 1990

- Par avion de Paris au Caire et Louxor
 - Croisière de 5 jours sur le Nil à bord du Seti III (luxe)
 - Hôtels de 4^{ème} catégorie
- Attention : nombre de places limité à 25 (inscriptions ouvertes)
Programme détaillé sur demande (environ 8 000 F)

PARLY EVASION : 39 95 83 71